



Montreuil, le 16 décembre 2021

SERVICES TRANSVERSES

## EXIGEONS LA RECONNAISSANCE DE NOS QUALIFICATIONS !

Après 7 années de gel des salaires, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2021 viennent de se tenir. La Direction a en réalité soumis à signature des mesures unilatérales, comme par exemple la prime COVID et aucune mesure salariale pour 2021.

Les cheminots des Fonctions Transverses sont sans cesse présentés comme un coût qu'il faut réduire par des restructurations incessantes. Au contraire, ils sont un maillon essentiel à la production ferroviaire.

Pour la CGT, ce sont par des augmentations générales des salaires et par la reconnaissance des qualifications que la direction doit répondre.

Notre prime de travail, partie intégrante de notre salaire, doit prendre en compte les évolutions et exigences de nos métiers. Les qualifications et la technicité doivent être reconnues !

Services Médico-Sociaux, fonction RH, administratifs, gestion-finances, Immobilier, Environnement du Travail, nous sommes tous légitimes à exiger de véritables mesures salariales.

### Avec la CGT, je signe et je revendique :

- **La revalorisation pérenne de la prime de travail à hauteur de 20% ;**
- **L'intégration équivalente de cette revalorisation dans le salaire des cheminots contractuels ;**
- **L'arrêt des restructurations et de la casse de l'emploi dans les fonctions transverses ;**
- **L'amélioration de nos conditions de vie et de travail.**

NOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE



